

CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHE INDUSTRIELLE « *CARI* »



Ngo in special consultative status with the Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC)

Ong accréditée à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

381, Salongo Nord, Commune de LEMBA, Kinshasa, RDC.

Tél. + 243 97046 87 75. + 243 853612240, 00 243 842 694 173

E-Mail : centrecari2015@gmail.com

N/Réf. MMM/004/cari/2018

Kinshasa, le 01/05/2018

ETABLISSEMENTS INFORMELS ET DROITS HUMAINS

1. En République Démocratique du Congo (RDC), nous reconnaissons notre faiblesse, le déficit des institutions de collecte des statistiques. D'où la difficulté de notre part de vous fournir des statistiques exactes sur le nombre des personnes qui sont dans une situation de précarité de logement. En réalité, le problème de logement est très sérieux, dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Mais dans les milieux urbains, la situation de logement est encore plus préoccupante du fait de l'accroissement vertigineux de la population. Le cas de la ville province de Kinshasa, la capitale de la République qui regorge près de 10 millions d'habitants, attire l'attention de tous les observateurs. La ville qui ne compte à peine que à quartiers urbanisés, se développe dans tous les sens et ce du jour au jour sur base des établissements informels parce qu'elle reçoit des milliers des nouveaux citadins venant des provinces où la vie est intenable. Tous les jeunes qui terminent leurs études secondaires dans l'arrière pays brillent d'envie de se rendre à Kinshasa où il y a des Universités, des établissements d'enseignement de toutes les filières et où on peut trouver l'emploi. Leurs rêves tournent en cauchemar une fois dans la ville. Leur arrivée ne dit rien à personne. Ils ne sont pas accueillis par un quelconque service d'accueil qui n'existe même pas. C'est une nouvelle vie qui commence l'à où il pensait trouver mieux. D'où la décision de se maintenir quelque soient les conditions, trouver un abri dans n'importe quelles conditions, une case construite en tôles usés de la toiture aux murs suffit en attendant les bonnes conditions qui ne viendront peut-être pas. Ces cases se construisent sans aucune norme urbanistique. Ça commence toujours quelque part, trois personnes aujourd'hui, 5 dans é jours, 10 dans une semaine et après des mois c'est tout un quartier de plus de 20 000 habitants. En plus de la population qui fuit l'arrière pays, il y a des citadins eux-mêmes, des invalides, des jeunes sans emploi, des policiers et des fonctionnaires de l'Etat qui à la suite d'un revenu qui ne leur permet pas de supporter un loyer convenable, ils prennent des initiatives, aller vivre là où le loyer sera gratis, dans les marécages, dans la boue, à proximité des ruisseaux et rivières. le loyer décent se paie en dollars. Les propriétaires sont ceux là même qui devrait assurer un logement décent à tous. Ce domaine reste un monde des affaires.

Aucun programme de logement n'est conçu. L'Office National de Logement en liquidation en faveur des privés. Aucune réglementation dans l'immobilier.

2. Dans ces quartiers qu'on peut appeler des taudis, ni l'eau, ni l'électricité, ni latrines, tous se passe derrière sa propre case, devant la case du voisin. Un environnement

déplorable. La télévision TV5 Monde a projeté des images des camps des policiers où les cases sont en tôles de 4m/6 pour une famille de 7 personnes dont 5 enfants, filles et garçons confondus et deux parents. Dans quelles conditions vivent-ils ? c'est triste.

3. Ces résidents de logements informels sont victimes de tout sauf de rien. La situation sanitaire est préoccupante. Ils sont exposés à toute sorte d'épidémies. Il ya trois mois une épidémie de cholera s'est déclarée dans une de ces quartiers surnommé « Paka djuma » en plein cœur de Kinshasa. C'est l'intervention des humanitaires Onusiens qui a sauvé les meubles. Logiquement c'est dans ces quartiers où le taux de mortalité est le plus élevé, les violences sexuelles récurrentes. Hommes et femmes sont tous exposés aux violences et à la prostitution.
4. Objectifs et échéances, c'est impensable. Au contraire, l'objectif est ailleurs : se faire la fortune dans ce domaine où l'Etat est confondu aux privés. Un quartier Oasis a été construit par les hommes au pouvoir où l'on fait payer le loyer à deux milles dollars le mois, selon les informations à notre possession. (il reste à vérifier)/
5. Les raisons sont déjà étalées à la première question : on peut citer **l'écart entre le revenu et le coût de logement, les déplacements internes, le chômage, le déficit des programmes exécutés par les gouvernements qui se succèdent**, etc. (la liste n'est pas exhaustive) sont autant des problèmes à la base des établissements informels en violation de toutes formes des droits humains.
En RDC, ce sont les chefs coutumiers qui vendent les terres. Lorsque quelqu'un achète un lopin de terre et construit sa case, tous les services de l'Etat sont mobilisés pour percevoir des taxes. La tracasserie administrative est au top. Il est donc difficile de trouver des terres sans occupées sans titres de propriétés.
6. Il n'existe aucunes lois pour régler le secteur. Ceux là même qui devraient élaborer les lois et les faire appliquer sont responsables des immeubles mis en location dont le paiement est exigé en dollars. La justice pratique la loi du plus fort financièrement.
7. L'aide internationale, on n'a jamais entendu parler. S'il y en avait, même les policiers ne seraient pas dans des telles conditions de logement.
8. S'il y avait des pareils projets, il devrait y avoir un changement même dans les camps militaires ou de la police. Ce peut-être les premiers bénéficiaires des tels projets avant tous les autres. Mais ça fait plus de dix ans qu'ils sont dans ce mêmes conditions avec leur famille, les enfants grandissent dans ces mêmes conditions. Il n'existe aucun projet de construction de logements communautaire.

srhousing@ohchr.org cc. registry@ohchr.org